



« L'IDENTITE DE LA LUDOTHEQUE : DEFINITION DES MISSIONS ET DES MODES DE FONCTIONNEMENT DE LA LUDOTHEQUE »

L'Alf (Association des ludothèques françaises) regroupe et représente les 1 200 ludothèques intervenant sur le territoire Français. Actuellement 500 ludothèques sont adhérentes à l'Alf parmi lesquelles 300 associatives.

Les niveaux de formation initiale, d'expérience de terrain et de mise en œuvre du projet défini par la collectivité ou la gouvernance associative des ludothèques sont très variables d'une ludothèque à l'autre.

Afin de donner de la cohérence aux actions des ludothèques, l'Alf, souhaite apporter aux ludothèques des contenus leur permettant de se constituer et faire évoluer une culture commune. Un des moments forts de rencontre des ludothécaires se situe à l'occasion de l'université d'été.

En 2014, l'université d'été a dû être annulée et le thème retenu de l'identité des ludothèques a été repris sous la forme d'une action de formation de 3 jours à Paris.

Objectif de l'action de formation :

- donner aux participants des clefs de compréhension de l'environnement politique et socio-culturel de la structure ;
- être en capacité de promouvoir les actions de la ludothèque et d'intégrer la ludothèque au sein des dispositifs locaux d'accès à la culture pour tous ;
- acquérir des connaissances en ludothéconomie – savoir intégrer de nouveaux outils ;
- être capable de distinguer les différentes caractéristiques statutaires des ludothèques et leur impact sur le projet de la structure ;
- appréhender les mécanismes de création d'un label, pour pouvoir participer efficacement à son élaboration.

Ces journées s'articulent autour de 3 axes, qui constituent une progression pédagogique pour les ludothécaires, puisqu'elles visent à donner les moyens aux participants :

- de positionner la ludothèque au cœur d'un environnement en pleine mutation ;
- d'interroger l'impact de ces mutations sur la pratique même du métier de ludothécaire ;
- pour aboutir à une réflexion plus globale sur la nécessité de fédérer les ludothèques autour d'outils et de textes de références communs au-delà des différences statutaires de ces structures.

Le public :

Ces 3 jours de formation s'adressent aux ludothécaires adhérents à l'association des ludothèques françaises.

Les moyens pédagogiques et d'encadrement :

La méthode d'animation s'appuiera sur les pratiques des participants, l'alternance d'apports théoriques et d'études de cas, la construction collective d'argumentaires et des ateliers d'appropriation individuelle des contenus théoriques.

La formation sera dispensée par des experts (universitaires), des praticiens (ludothécaires, bibliothécaires) et des représentants institutionnels et associatifs.

Des restitutions seront faites par les participants dans un objectif d'appropriation collective.



**Les 3 jours des ludothèques
15, 16 et 17 décembre 2014 à Paris**

nov. 2014

Un « grand témoin » participera à l'ensemble de l'action. Durant les trois jours, il aidera les rapporteurs des ateliers à dégager les points essentiels de ce qui a été abordé. Enfin, en fin de formation, il interviendra pour faire la synthèse des travaux menés et tracer des pistes de travail.

Organisation des journées :

3 journées - du lundi matin au mercredi après-midi – 21h soit 7h/jour.

- une session d'ouverture : lundi matin, en présence de responsables institutionnels, partenaires des ludothécaires, en raison de l'implication des ludothèques au cœur des politiques familiales et territoriales,
- une conférence : lundi après-midi, qui donnera lieu à un échange avec la salle,
- 4 sessions d'ateliers de réflexion :
 - o En plénière : mardi après-midi et mercredi après-midi ;
 - o En groupes : lundi après-midi et mardi matin.qui donneront lieu à des restitutions en plénière.
- 2 tables-rondes : mardi matin et mercredi matin,
- une synthèse des travaux : mercredi après-midi.

A l'issue de la formation, l'Alf effectuera une première évaluation de la formation « à chaud » à l'aide d'un questionnaire. Elle délivrera au stagiaire une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action. Cette action de formation donnera lieu à la réalisation du magazine *Ludo* n°36, qui en constituera les actes. A cette occasion les participants seront contactés pour faire un point sur les effets de leur formation sur leur travail au quotidien et les messages qu'ils souhaitent faire passer avec les actes.

Ce document sera mis à disposition du réseau des ludothécaires avant la fin du 2ème trimestre 2015.

Modalités d'inscription :

Forfait 3 jours : 300 € TTC.

Tarif à la journée : 120 € TTC.

Gratuité pour les bénévoles à raison d'un bénévole par structure et dans la limite de 15% de l'effectif total des participants.

Lieu de la formation :

Les 3 jours des ludothèques se dérouleront à Paris :

Amphithéâtre Le d'Artagnan

80 rue Vitruve

75020 Paris

L'hébergement n'est pas compris dans l'inscription, il est à prévoir indépendamment de l'inscription.

Ce programme a obtenu l'agrément par Uniformation au titre de l'imputabilité de la formation.



PROGRAMME

La base d'une culture commune passe par une reconnaissance interne, le métier de ludothécaire est en cours de structuration, il participera largement à la création collective d'une identité. Toutefois ce thème pose de nombreuses questions actuellement sans réponse. Lors de ces 3 jours, nous en aborderons trois :

- la territorialisation des financements et la pourtant indispensable négociation nationale,
- la problématique de la coexistence des statuts,
- la construction d'un cadre spécifique et l'utilisation d'outils co-construits.

Lundi 15 décembre

I Séance d'ouverture

9h30 à 12h30 >

Accueil des participants en présence de Madame Florence de Massol, adjointe au Maire du 20ème arrondissement de Paris et Madame Antoinette Gulh, Maire adjointe de Paris en charge de l'Economie sociale et solidaire.

Présentation des 3 jours et de ses objectifs par Nicole Deshayes, présidente

Intervention sur les possibilités d'inscription des ludothèques dans les nouvelles orientations de financement de la CNAF par Dominique Ducroc-Accaoui de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf).

Présentation des premiers résultats de l'enquête nationale sur le réseau des ludothèques françaises lancé en juillet 2014 par l'Alf par Sophie Castelneau, chargée de mission.

Durant les 3 jours :

Exposition - Panorama des ludothèques par les représentants des associations régionales.

Grand témoin : Olivier Rampnoux, enseignant-chercheur au Centre européen des produits de l'enfant à l'université d'Angoulême, administrateur à l'Alf.

12h30 à 14h > cocktail de bienvenue.

I La ludothèque des territoires et des financements à harmoniser

14h à 16h > Conférence : Quelle place pour la ludothèque sur un territoire ?

Utilité sociale de la ludothèque dans les enjeux de territoires, place et rôle de la ludothèque dans la politique de la ville.

Intervenantes : Stéphanie Rubi, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation et responsable de la licence professionnelle gestion et animation de ludothèques (Lpgal), IUT *Michel de Montaigne* à l'Université Bordeaux 3 et Marion Unal, ingénieure-urbaniste, intervenante à Sciences-Po Paris, qui exerce actuellement en tant que directrice générale adjointe de la ville de Bondy en Seine-Saint-Denis, où elle dirige un important projet de rénovation urbaine et la politique de la ville.

Suivi d'échanges avec la salle.

16h15 à 17h45 > Ateliers en groupes réduits (20 personnes maximum) : appréhender les territoires de la ludothèque.



**Les 3 jours des ludothèques
15, 16 et 17 décembre 2014 à Paris**

nov. 2014

Ludothèques en centres villes, en quartiers « dits » sensibles, en zones rurales, entre adaptations aux publics et aux exigences de financements : les spécificités d'implantation des ludothèques influent-elles sur la conception du jeu dans les projets ?

18h à 18h30 > Séance en plénière : restitution des ateliers et synthèse des rapporteurs pour mardi matin

Mardi 16 décembre

I Renforcer l'identité des ludothèques

9h30 à 10h > Synthèse du travail de la veille.

10h à 11h > Table-ronde : Lorsque la ludothèque est sollicitée par la médiathèque

Ces dernières décennies ont vu l'émergence de médiathèques, rassemblant en un même lieu différents médias culturels : le livre, la musique, la vidéo et désormais un intérêt affirmé pour le jeu. Les échanges porteront sur la complémentarité entre les ludothèques et les médiathèques. Ils tenteront de trouver le juste équilibre et la place à attribuer au jeu en médiathèque.

Intervenants : Gaël Fromentin, directeur de la bibliothèque départementale des Vosges, Brigitte Hutin, ancienne ludothécaire et responsable de la médiathèque de la communauté d'agglomération de Montpellier et Carine Auguste, directrice du réseau des médiathèques chez CAPS-Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay et ex-responsable des ludothèques d'Issy-les Moulineaux.

11h15 à 12h30 > Ateliers en groupes réduits (20 personnes maximum) : la spécificité du métier de ludothécaire à comparer à celui requis par les médiathécaires.

12h30 à 14h : pause-déjeuner.

14h à 15h > Séance en plénière : restitution des ateliers du matin.

15h15 à 18h > Atelier en plénière : Wikiludo, un réservoir de notices en ligne, un outil fédérateur d'identité.

Lancé depuis 2013 et présenté lors de l'édition 2013 de l'université d'été, Wikiludo est entré dans sa phase de tests depuis le mois de mai 2014. Cet atelier sera consacré à la sensibilisation et à la pratique de ce nouvel outil pour les ludothécaires.

Animatrice : Noémie Birien, ludothécaire à la ludothèque de Blagnac.

Mercredi 17 décembre

I Une ludothèque, une identité à double visage

9h30 à 10h > Synthèse du travail de la veille.

10h à 12h30 > Table-ronde : ludothèques associatives, ludothèques publiques.

La coexistence des différentes conditions de fonctionnement des ludothèques liées à leurs statuts, est-elle un frein à la constitution d'une identité ?

Le cas particulier de Paris, le choix de la Direction des familles et de la petite-enfance à la Ville de Paris.



**Les 3 jours des ludothèques
15, 16 et 17 décembre 2014 à Paris**

nov. 2014

La préférence associative pourquoi ? par Irène Pecquerul, présidente du Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (Cnajep).

Le réseau des ludothèques toulousaines. Une initiative locale à partager, avec Jean-Luc Maillard, responsable de coordinations Ludothèques et manifestations Ludiques à la Ville de Toulouse.

Ces exposés alimenteront le débat avec les participants.

Animatrice : Nicole Deshayes, présidente de l'Alf.

12h30 à 14h : pause-déjeuner.

14h à 16h > Atelier en plénière : un label pour les ludothèques, un support d'identité.

Les ludothèques n'ont pas de réglementation, leur projet pédagogique n'a pas de trame définie collectivement, leur règlement intérieur est construit au cas par cas, leur position sur le respect de l'environnement est peu diffusée, l'évaluation des actions menées n'est pas harmonisée.

Chaque ludothèque revendique sa particularité et son inscription sur son territoire, pour autant peut-on dégager des modes d'interventions constitutives de la ludothèque et envisager la création d'un label. Cette réflexion est menée en région Ile-de-France et a fait l'objet d'une synthèse et d'une proposition de méthode participative qui sera reprise et débattue.

Intervenant : Bernard Jabin, chargé d'enseignement en méthodologie à l'Université Paris VII-Denis Diderot.

16h à 18h > synthèse des travaux par Olivier Rampnoux - **clôture et perspectives** par Nicole Deshayes, présidente.



**Les 3 jours des ludothèques
15, 16 et 17 décembre 2014 à Paris**

nov. 2014

FICHE D'INSCRIPTION*

*Etre adhérent Alf, à jour de votre cotisation 2014.

Votre inscription ne sera enregistrée qu'accompagnée du règlement ou d'un bon de commande.

Nom : Prénom :

Ludothèque :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Mail :

Fiche à retourner au siège social de l'ALF, 180 bis rue de Grenelle, 75007 PARIS.

Date : Signature du responsable :

L'association des ludothèques françaises est un organisme prestataire de formation enregistré sous le n° 11 75 50 772 75. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. Pour une prise en charge par votre organisme gestionnaire de fonds de formation, nous demander une convention si nécessaire.